



Droit du pere dans un cas particulier

Par **remi1**, le **15/11/2010** à **23:04**

bonjour
je suis ici pour une question plutôt urgente
je vous expose la situation
j'etais depuis 7 mois avec une femme en instance de divorce elle ma quitter il y a 7 jours le seul problème et quel et en ceinte de 4mois et demi et que je suis le père du bébé j'aimerais savoir les procédures que je doit engager et que faire pour avoir une garde de l'enfant
merci par avance de vos réponses
cordialement

Par **Marion2**, le **15/11/2010** à **23:12**

Bonsoir,
Il faut que vous alliez reconnaître rapidement à la Mairie l'enfant qui va naître.
Après la naissance, vous pourrez saisir le Juge aux Affaires Familiales afin qu'il statue sur la garde, le droit de visite et d'hébergement et le montant de la pension alimentaire.
Il faudra saisir le JAF auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la mère.

Par **remi1**, le **15/11/2010** à **23:15**

merci pour cette réponses très rapide